Entre intégration et retour

L'accompagnement social des étrangers en France, quelle alternative, quelles méthodes ?

"Tout homme ou femme sur cette terre peut se sentir immigré, car il a quitté des lieux, des gens, des sensations, un monde, celui de son enfance, qu'il ne retrouvera plus jamais" Joseph Brodsky, poète russe devenu citoyen américain

Le retour des immigrés dans leur société d'origine est- il pensable ? Mais ne signifie-t-il pas, dans ce cas, échec de l'intégration dans le pays d'accueil ? Les deux termes sont-ils irréductibles, ou bien faut-il les comprendre l'un et l'autre comme les deux faces d'une même réalité ? Ce qui nous inciterait plutôt à élaborer une conception autre de l'accompagnement social des étrangers résidant en France ?

Le développement de l'immigration familiale et l'arrivée progressive, sur le marché du travail, des épouses et enfants de migrants ont consolidé, ces dix dernières années, la tendance à la stabilisation et à l'autonomisation du phénomène : installation permanente de communautés, bien qu'elles aient été durement touchées par la crise (1) et malgré les pressions du pouvoir politique et de l'opinion publique (licenciements, incitations au retour depuis 77, expulsions jusqu'en 81 et après 85, restriction des groupements familiaux en 84, etc.). Ces mesures pour lutter contre la stabilisation de l'immigration ainsi que la vague de xénophobie enregistrée depuis quelques années, ont visé tout particulièrement les étrangers originaires des pays du Maghreb et de l'Afrique Noire dont les effectifs augmentent, cependant, régulièrement. (2)

## UNE INTEGRATION PROBLEMATIQUE

Le nombre d'ouvrages et d'articles traitant, ces vingt dernières années, des populations immigrées en France et des difficultés qu'elles rencontrent (pour trouver du travail, un logement, avoir une scolarité normale etc.) est impressionnant à tel point que l'on doit se demander si cet apport considérable d'informations a permis d'y voir plus clair et de mettre en œuvre des solutions adéquates. On ne peut, malheureusement, que faire le constat suivant : malgré l'effort de sensibilisation auprès de la population d'accueil, les difficultés demeurent et s'aggravent même. les informations diffusées ont paradoxalement eu pour effet d'offrir à l'opinion publique les immigrés comme problème, enfermant ceux-ci dans un cercle vicieux (immigration = problème).

L'accoutumance à une telle représentation généralisante des faits est rapide parce que pratique et l'on finit par vivre avec ce "problème" vide de sens et, en quelque sorte, banalisé.

En outre, la politisation du "problème immigré" a contribué à donner à celui-ci un contenu en le liant à la réalité du chômage, de l'insécurité, de la "crise" en général et en posant la question de savoir jusqu'à quel "seuil" les immigrés étaient tolérables en France. Une conséquence en a été le renforcement de leur exclusion en les caractérisant soit comme relevant d'une gestion à part et d'une assistance spécifique en marge des solidarités sociales, soit comme une menace pour la société française (son économie, ses valeurs).

Entre l'euphémisme (3) qui évacue les véritables questions (de droit particulièrement) et la caricature qui les désigne comme indésirables et de trop dans notre société, les immigrés se voient pratiquement contester, aujourd'hui, la possibilité d'une réelle intégration (incitations au retour, tracasseries

## UN ETAT DE PRECARITE PERMANENT

S'il convient de souligner ces faits comme graves, il est d'autant plus nécessaire d'en rechercher le sens : le "problème" est-il là où l'on veut le situer, est-il celui des immigrés en France ou, dans la perspective inverse, celui de la France ? Comme l'écrit A. Sayad : "Alors que chaque société croit traiter des autres et de leurs problèmes (...), alors qu'elle feint de "sortir d'elle-même", elle ne se pose en réalité que les problèmes qui sont les siens." (4)

Ainsi, le repli communautaire peut ainsi être expliqué à la fois comme un mécanisme de défense des immigrés contre leur propre angoisse au terme d'un itinéraire qui ne les a menés nulle part(5) et contre les agressions dont ils sont l'objet de la part d'une fraction de la population française.

L'ambiguïté de la situation immigrée doit être également décrite comme l'effet d'une "illusion collective" entretenue par tous "d'un état qui n'est ni provisoire ni permanent, ou, ce qui revient au même, d'un état qui n'est admis, tantôt comme provisoire (en droit) qu'à la condition que ce provisoire puisse durer indéfiniment et, tantôt, comme définitif (en fait) qu'à la condition que ce "définitif' ne soit jamais énoncé comme tel". (6)

Cette double contradiction, a été, de fait, intériorisée comme un modèle d'adaptation (ou d'inadaptation, par exemple, la question du logement aujourd'hui) offrant du moins un équilibre précaire, peu tolérable, mais chronique. Cette contradiction, l'immigré l'a faite sienne et la rationalise. Comment pourrait-il, d'ailleurs, faire autrement puisque le paradoxe de son existence même est de ne pas avoir de place et pourtant d'être là ? L'état d'alternance, dans lequel les immigrés se trouvent, ne leur offre, de prime abord, qu'une issue : la consolidation de relations communautaires sur la base d'une reconstitution de leur culture originale. Cette stratégie, outre qu'elle leur garantit une certaine sécurité matérielle et affective, apparaît aussi, parfois, comme une tentative pour réaliser (de façon fantasmatique) ce retour impossible à l'intérieur d'un espace marginalisé et, de ce fait, également en rupture avec la société d'origine.

## QUELLE ISSUE ?

Que dire alors quand s'élabore, se décide un projet de retour au pays ? Quelles sont les causes de ce projet ? une réussite économique permettant de revenir avec un statut social valorisé, une sécurité matérielle et financière ou l'échec d'une intégration qui engage une personne à partir ?

Partir vivre ailleurs correspond au désir de mieux vivre et, pour justifier ce choix, il faut réussir, (on connait l'immigré en vacances chargé de cadeaux et donnant l'illusion d'avoir réussi.). L'acte d'émigrer équivaut aussi à une critique formulée à l'égard du pays d'origine. L'émigré cherche autre part ce qu'il ne peut trouver chez lui ; il part à la conquête d'un mieux réel ou idéalisé. La façon dont il va être accueilli, sa capacité d'adaptation, l'image positive ou négative qui lui est renvoyé (incompréhension, racisme, etc.) va donc jouer sur la durée et la réussite de son implantation

D'autres éléments rentrent aussi en ligne de compte : l'âge, le sexe du migrant, sa situation familiale, le temps d'immigration, les liens maintenus là-bas (concrétisés par les allers-retours et le sentiment qu'on a toujours une place au pays).

Ce qui est sûr, c'est que le retour reste une éventualité permanente, car l'attachement à la société d'origine est fort et les conditions de vie difficiles qui leur sont faites amènent les immigrés à désirer ce retour, même s'il s'avère irréalisable. Dans de nombreux cas, cette perspective est évoquée dans un avenir plus ou moins lointain et incertain : "quand les enfants auront terminé leurs études" ou bien "à la retraite". On peut se demander avec H. Le Masne, au sujet des immigrés Algériens, " s'ils ont voulu véritablement formuler des projets de retour, au sens précis du terme, ou simplement exprimer leur aspiration à regagner le Pays"(7)

Raisonner à partir de ces deux extrêmes n'est pas suffisant, il faut considérer les itinéraires individuels, les attitudes à l'égard du pays d'origine et du pays d'accueil des personnes se situant dans une problématique de retour, sans oublier le contexte économique et socioculturel dans lequel cette problématique s'inscrit. En effet, le départ du pays d'origine implique que l'on quitte une communauté, des parents, une place reconnue. Ce départ est souvent accompagné de culpabilité par rapport à ceux qui sont restés, aux proches. Le maintien des liens en particulier avec la famille, le besoin de l'aider financièrement. Le rôle de soutien n'efface pas toujours ce sentiment d'avoir "abandonné" les siens. Un projet de retour, s'il se réalise doit s'inscrire dans un cycle, une étape de vie.: deux femmes projettent le retour à la retraite du mari ou du couple : "Nous attendons notre retraite pour repartir dans notre village où nous avons construit une très belle maison"(8).

## LES OBSTACLES AU RETOUR

En outre, le développement du sous-développement des pays du Tiers-Monde (qui subit actuellement les contrecoups de la crise des nations industrialisées dont leur économie est dépendante) suscite -selon la logique même du développement inégal-des migrations vers l'Europe. Ces pays "de la périphérie" se trouvent également dans l'incapacité d'assumer le retour en nombre de leurs migrants faute d'infrastructures locales créatrices d'emplois. Par ailleurs, le niveau peu élevé de qualification professionnelle auquel ils ont été maintenus, ne permet pas aux travailleurs immigrés de se réinsérer convenablement dans leur société d'origine : c'est le cas des Algériens qui devront, s'ils rentrent, retrouver un emploi, un logement dans une ville (de paysans, ils sont devenus citadins).

Ils ont également pris "l'habitude de la France", habitudes de consommation et d'une certaine liberté", gain appréciable par rapport à la tradition vécue comme contraignante et à laquelle ils pensent échapper "ici". En réalité, les choses sont plus complexes : leur souci de liberté s'accommode souvent de la reproduction, au sein de leur communauté, des règles les plus rigides de cette tradition, cependant qu'ils regrettent que le pays n'y soit plus conforme, qu'il ait "évolué". Eux aussi ont changé et ce décalage leur fait apparaître un éventuel retour comme une seconde émigration, une épreuve qu'ils préfèrent éviter. Le retour demanderait une nouvelle adaptation. Les difficultés à se réintégrer vont-elles les mettre dans un statut d'étrangère dans leur propre pays ce qui ne peut-être que douloureux, car cela peut aller jusqu'à se sentir nulle part.

Enfin, il y a les enfants qui ont grandi "ici" et dont la scolarisation constitue un espoir de reconnaissance sociale en France (9) elles ne peuvent envisager le retour qu'une fois l'éducation des enfants terminée. Là encore on est dans un cycle : " Tous mes enfants et petits-enfants sont ici, comment les laisser ?" (10) Pour un Malien qui nous raconte qu'à l'inverse ses enfants sont "là-bas", retourner signifierait renoncer au développement de son village (voire de sa région) qu'il finance grâce à son salaire d'immigré. C'est l'avenir de tous ces enfants qui est en jeu et son "sacrifice" est le prix à. Payer (11).

La migration comporte la confrontation et l'acquisition de nouvelles libertés, particulièrement en ce qui concerne les femmes. Trois femmes interrogées nous ont parlé de leur autonomie aujourd'hui. Ces acquis qu'elles tiennent à conserver, elles les perdraient en cas de retour : "si je retournais, j'aurais d'énormes difficultés d'adaptation, on me regarderait et on me jugerait parce que j'ai trop changée (...) Je ne pourrai pas m'habituer la mentalité de mon village"(12), ou bien : "Ici je travaille, je gagne ma vie pour moi et mes enfants, au pays, c'est la famille qui déciderait tout"(13), ou encore ce sentiment de culpabilité dont nous avons parlé, mais au second degré, celui qui cumule l'angoisse d'être parti et celle de revenir: "A plusieurs reprises, je me suis dit, "je vais revenir !", mais je n'ai pas pu, celui qui part est toujours coupable de quelque chose"(14)

Pour certains le retour est totalement exclu. Arrivée en France comme réfugiée politique et malgré les changements survenus dans son pays, une femme hongroise nous déclare : "Je ne peux vivre en Hongrie, il y a trop de mauvais souvenirs".

## QUESTIONS SUR LES ROLES REELS OU POSSIBLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DANS LE CHAMP DE L'IMMIGRATION

Le travail social a-t-il aujourd'hui les moyens d'intervenir dans le champ de l'immigration ? (suppression du travail social dans les foyers en 1982, position un peu extérieure du SSAE par rapport au terrain, etc.). En outre, certaines communautés ont eux-mêmes leurs systèmes de régulation et d'entraide (Africains, Asiatiques) et, de ce fait, contact et dialogue ne sont pas immédiatement réalisables. A cela s'ajoute une méfiance à l'égard des travailleurs sociaux parfois perçus comme agents de contrôle.

Cette représentation est souvent due la position institutionnelle des TS (agents de l'État), mais également au fait que les travailleurs sociaux proposent le retour comme la seule solution possible en raison d'une situation qu'ils jugent peu tolérable pour l'immigré lui-même et peut-être aussi pour eux...(pas d'emploi, logement précaire, accumulation des handicaps, rejet par la population etc.). Ils ignorent -en voulant seulement être opérationnels et "rendre service"- qu'un retour serait peut-être encore plus douloureux pour l'intéressé. Mais il faut surtout souligner que leur institution ne leur donne pas les moyens d'accompagner d'éventuels retours de façon cohérente et sensée.

Dans ces conditions la question se pose aussi de savoir comment se positionnent à l'égard de la répression policière. C'est le problème des TS devant les sans-papiers ou d'autres situations mal définies où il existe un vide juridique. Peuvent-ils, doivent-il aller jusqu'à l'illégalité pour être à même de proposer des solutions acceptables ? (15)

Il semble en tout cas manifeste que l'action sociale doive développer son effort pour qu'un sens puisse être retrouvé ; cela consiste, ici, à permettre aux immigrés de construire une identité nouvelle et de se faire reconnaître dans cet effort, ce qui correspond, d'ailleurs, à une définition récente et officielle de l'intégration (16) Pour cela, un travail réel sur les projets personnels ou collectifs des usagers nous semble nécessaire (17).

Il n'y a, en effet, véritablement de retour que comme projet construit avec accompagnement social, ce qui ne peut effectivement se réaliser que dans un développement à l'échelle locale en France (quartier, immeuble, foyer) et dans la société d'origine (quartier, village). Il s'agit de suivre, en appui personnalisé, la réinsertion économique et sociale de la personne ou du groupe (18) ; à ce titre, on pourrait avancer que l'action sociale doit de plus en plus quitter le Centre ou le bureau pour se porter sur le terrain.

C'est de ce type de retour dont il faut parler plus précisément et à la réalisation duquel il faut investir davantage, quitte à mener des campagnes de sensibilisation et alerter les autorités publiques sur l'intérêt (social, mais aussi économique) d'une telle opération. Le retour éventuel d'immigrés ne peut être conçu et décidé que par eux comme projet, ce qui implique qu'il se constitue au sein d'un réseau de partenaires (dont les travailleurs sociaux). C'est en ce sens qu'il peut être dit fiable et faisable et que l'action sociale peut se montrer, à travers lui, efficace

Un retour qui a un "sens" puisqu'en créant de nouvelles structures, il change les données du problème. Ce qui démontre qu'il n'y a de retour possible que si l'intégration est réalisée au préalable. Si on est sans repère, en recherche d'identité, sans lien, non seulement on ne peut concevoir et produire un projet cohérent, mais on risque fort, en outre, d'échouer dans sa réintégration au pays et de se retrouver perdu ; dans un espace hors du social. Le retour n'est jamais un moyen de régler une situation impossible, il est une fin, il doit donc avoir un sens.

Cette problématique de l'immigration interroge, comme révélateur (19), la profession elle-même, ses pratiques à l'égard des immigrés comme dans d'autres secteurs de la vie sociale. Conduire l'intégration c'est créer du lien social ; sur ce terrain, un défi est lancé aujourd'hui aux travailleurs sociaux, leur responsabilité devant l'usager est engagée, leur professionnalité est en jeu.

Tecla CAPECCHI Béatrice CHAILLOUX, Assistantes sociales

Jean-Luc DUMONT, sociologue

1. De 1975 à 1982, le taux de chômage des étrangers passe de 4,6 à 14% alors que celui du chômage national varie de 3,2 à 8,7% (source : INSEE).
2. L'exemple algérien est significatif pour montrer que les réductions d'emplois sont sélectivement opérées, non seulement par secteurs, mais surtout selon l'origine culturelle et la nationalité du migrant : le recensement de 82 indique que, depuis 1975, la population algérienne en France s'est accrue de 1%, tandis que, dans le même temps, le nombre des actifs ayant un emploi régresse de 19%. Par contre, la population portugaise baisse de 1,2% avec une augmentation de 2% des actifs ayant un emploi.
3. Consistant, par exemple, à remplacer "les Arabes" par les "Maghrébins" ; le premier terme apparaissant comme une violence (le peuple ainsi désigné étant souvent confondu avec une "race"). Mais le second terme ne constitue-t-il pas lui aussi une violence puisque, sous un semblant de neutralité et de pudeur, il refuse à des hommes toute appartenance à une communauté nationale ?
4. A. Sayad : Les usages sociaux de la culture des immigrés, Paris, CIEMM, 1978, p.2.
5. "Quand j'ai compris qu'en ayant choisi de venir ici, je m'étais laissé prendre à un piège, j'ai commencé à mordre mes doigts jusqu'à l'os, à serrer mes poings dans mes poches et parfois en les ouvrant il y avait des traces d'ongles sur mes paumes ; à ronger ma chair, à sucer mon sang, à perdre des kilos ; à ne souhaiter plus rien, ne vouloir plus rien. Salive ou grain de sel, c'est la même chose. Plus aucun sentiment, plus rien , plus rien. Un corps, une tête, en résonance, en vibrations, des douleurs, souffrances sans but." Bouziane Zaid : "Ici ou là-bas", in : L'immigration maghrébine en France, Les temps modernes, n° 452-453-454, mars-avril-mai, 1984,p. 1793.
6. A. Sayad : Qu'est-ce qu'un immigré ? Peuples méditerranéens, n°7, avril-juin 1979, pp. 3-4.
7. H. Le Masne : Le retour des immigrés algériens, O.P.U., CIEM, Alger-Paris, 1982.
8. Espagnole, 45 ans, mariée, sans profession.
9. Espoir souvent déçu du fait de la marginalisation de ces enfants à l'école (et de l'échec qui s'ensuit fréquemment) et plus encore, du fossé que l'école creuse entre parents et enfants.
10. Hongroise, 56 ans, mariée, sans profession.
11. "Lorsqu'on a commencé il faut toujours lutter jusqu'à notre dernier jour de vie, parce que tous ces projet qu'on avait mis en place, moi je vois pas le retour aujourd'hui. On a un centre de santé grâce à nous, les ressortissants, on a une banque céréales ,on a un magasin coopératif, on a des forages qui font vivre le village et tout ça est pris en charge par les ressortissants et nous, les ressortissants, on s'est bien mis dans notre tête qu'il faut toujours continuer et avoir des solutions qui pourront soutenir les projets. On ne désire pas retourner avant de trouver les solutions qui peuvent soutenir les projets commencés là-bas, sinon tout ça sera zéro, c'est comme si on foutait tout en l'air. Alors, nous, notre idée c'est de développer le village pour une continuité pour nos enfants pour qu'eux, peut-être ils restent sur place et vivre là-bas au lieu d'aller faire l'émigration comme nous. Mais pour nous, le retour, on sait bien si on retourne tout ça se cassera la gueule. Pour le moment, on voit pas le retour, pour être rassuré, il faudra qu'on continue à tirer la ceinture ici.(Malien, 40 ans, responsable d'une association de développement villageois).
12. Portugaise, 30 ans, mariée, gardienne d'immeuble.
13. Malienne, 25 ans, divorcée, femme de ménage.
14. D'origine italienne, 41 ans, mariée, Assistante sociale.
15. Nous renvoyons sur ce point le lecteur à notre article intitulé Histoires 'de vies, mémoire du social, PEPS, n°38 et à la question que nous posons (p. 6) sur la marginalité des TS, en référence à l'ouvrage de V. GUIENNE, Le travail social piégé ? L'Harmattan, 1990
16. Définition adoptée par le Haut conseil à l'intégration, La Documentation française, 1991. citée in J.L. Dumont et D. Curbelo "Travail social en interface" PEPS n°39, avril-juin 1992, pp.37-41
17. Cf, dans ce numéro les articles sur l'expérience du foyer d'Alfortville.
18. Ce qui impliquerait une formation à l'émergence des projets et la constitution d'équipes pour effectuer des missions dans le pays d'origine
19. Le "problème de l'immigration" n'est pas le seul sur lequel on pourrait interpeller les TS ; d'autres catégories d'usagers requièrent une attention particulière, aujourd'hui où les questions du chômage, de la marginalité, de la délinquance, etc. doivent être abordées autrement que bureaucratiquement ou policièrement. Ici le travail (de développement) social peut avoir un rôle considérable à jouer.